COMPTE RENDU DU COMITE SOCIAL D'ADMINISTRATION

Séance du 28 mai 2024 :

Représentants de l'administration :

Titulaires : Olivier GLÉNAT (Directeur Général des Services), Mihaela CAUSSIDERY (Directrice des Ressources Humaines)

Invités : Pascale CHÂTEAU-TERRISSE (Vice-présidente Conseil d'Administration), Nathalie VASSAL (Responsable administrative et financière IPST-CNAM, point 2), Roman TEISSERENC (Vice-président Ecologisation, point 3), Denis CAVERIBÈRE (Directeur Adjoint des Ressources Humaines), Cécile DAGUILLANES (Assistante du DGS).

Représentants des personnels élus :

Titulaires : Dominique DELEFORGE (CGT Ferc Sup), Alexandre FREULON (CGT Ferc Sup), Olivier LIOT (CGT Ferc Sup), Marion ALIGNAN (SNPTES UNSA ITRF.BI.O), Ronan GUIVARCH (SGEN-CFDT), Marc PANTEL (SGEN-CFDT), Virginie VANDENBOSSCHE (SGEN-CFDT).

Suppléants : Marion ALLIET (CGT Ferc Sup), Laurence ELISSALDE (CGT Ferc Sup), Pierre ELYAKIME (SNPTES UNSA ITRF.BI.O).

Secrétaire Adjointe : Marion ALLIET

Ordre du jour :

1. Approbation du compte rendu de séance du CSA du 27/02/2024 (avis) ;
2. Réorganisation : IPST-CNAM (avis) ;
3. Schéma DDRSE (avis) ;
4. Fermeture établissement 2024/2025 (avis) ;
5. RIFSEEP phase 3 (info) ;
6. Bilan CIA 2023 (info) ;
7. Questions diverses.

La séance est ouverte à : 9h10

Approbation du compte rendu de séance du CSA du 27/02/2024 *(Annexe 01)*

Olivier Liot (CGT Ferc Sup) demande si peut être ajouté sa question concernant les chaires de professeur junior à savoir si elles ont accès à la composante 1 du RIPEC. La DRH avait répondu par la négative.

Le comité social d'administration approuve à l'unanimité le compte rendu du comité social d'administration du 27/02/2024, sous réserve des modifications demandées en séance.

Réorganisation : IPST-CNAM *(Annexe02)*

Présentation faite par Nathalie Vassal.

Marc Pantel (SGEN-CFDT) demande si la réorganisation de l'IPST-Cnam pour pouvoir organiser plus de formations en région implique que les personnels devront se déplacer en région ou qu'il faudra trouver des intervenants sur place.
Nathalie Vassal répond que l'IPST développe beaucoup de partenariats avec les lycées pour proposer des formations à BAC +2 et BAC+3 avec des référents sur site et un conventionnement ; 9 sites de formation en région sont actuellement bien développés. Il y a aussi une antenne à Millau qui fonctionne avec son propre personnel.

Marc Pantel fait remarquer que par rapport à la réponse de l'IPST-Cnam à l'AMI Bas Carbone, il n'y a pas eu assez d'échanges entre les différents enseignants-chercheurs de Toulouse INP.
Nathalie Vassal est d'accord et que cela était peut-être dû au fait qu'il n'y avait pas de direction des études à l'IPST-Cnam, il faudra s'améliorer pour les appels futurs.

Marion Alignan (SNPTES UNSA ITRF.BI.O) demande quel est le statut de Talal Masri dans le nouvel organigramme.
Nathalie Vassal répond que son contrat s'achève fin juin 2024 ; il a été précieux pour la transmission avec Gautier Aubourg et par rapport au conventionnement avec les différents partenaires.
Marion Alignan remarque que les deux personnes, Nathalie Ferrier et Laetitia Schneider, n'apparaissent plus sur le nouvel organigramme.
Nathalie Vassal répond que le contrat de Nathalie Ferrier n'a pas été renouvelé car la période d'essai n'a pas été concluante : son travail a été reporté sur Valérie Capdevila dont le temps de travail est passé de 50 % à 80%.

Marion Alignan remarque que les personnels doivent faire autant travail avec moins de personnels.
Nathalie Vassal répond que la réorganisation est nécessaire car les personnels perdent beaucoup de temps sur beaucoup de taches, notamment sur la saisie manuelle des notes et des émargements. Actuellement l'outil Cnam Jessica n'est pas utilisé, cela pourrait faire gagner beaucoup de temps.
Le contrat de Laetitia Schneider n'a pas été renouvelé car il y a déjà quelqu'un qui travaille sur la VAE. L'IPST-Cnam essaie de privilégier les personnes qui sont sur site et qui sont là depuis longtemps.
Marion Alignan demande si des recrutements sont prévus car deux nouvelles missions ont été créées.
Nathalie Vassal répond par la négative car, pour l'instant, la charge de travail est très mal répartie.
Deux recrutements de catégorie A ont été faits : le responsable de développement des partenariats et le responsable marketing et communication qui devraient aider à cette restructuration.

Marc Pantel indique qu'il faudrait avoir des indicateurs car, comme la Prépa, on a du mal à comparer avec les 3 écoles car ce sont des métiers différents. Il faudrait pouvoir estimer les charges liées aux différentes missions pour pouvoir faire des arbitrages et faire de bonnes campagnes d'emploi.

Ronan Guivarch (SGEN-CFDT) remarque que les nouvelles missions n'apparaissent pas encore dans le nouvel organigramme.
Nathalie Vassal répond que ce sera le travail de la nouvelle responsable du développement des partenariats qui va porter ces développements. Il faut refaire le maillage entre les équipes.

Le comité social d'administration approuve à l'unanimité la réorganisation de l'IPST-CNAM.

Schéma DDRSE *(Annexes 03)*

Présentation faite par Roman Teisserenc.

Ronan Guivarch (SGEN-CFDT) demande si le groupe de travail a consulté les laboratoires car dans certains sont déjà mis en place des mesures concernant le DDRSE.
Roman Teisserenc répond par la négative. Le travail s'est beaucoup focalisé sur la partie Toulouse INP et enseignement. Le schéma a été présenté en Cooper. Le changement de VP recherche et valorisation n'a pas facilité le travail sur la partie recherche. Des échanges informels ont eu lieu notamment avec les référents des laboratoires mais cela n'est pas encore retranscrit dans le schéma directeur. Le comité TES mettra à jour ce schéma chaque année.

Marc Pantel (SGEN-CFDT) fait remarquer que l'IRIT fait partie du collectif Labos 1point5 dont l'objectif est de mieux comprendre et réduire l'impact des activités de recherche scientifique sur l'environnement, en particulier sur le climat. L'IRIT a commencé à mettre des contraintes lourdes sur les missions : les personnels de Toulouse INP ne sont plus à égalité à travers les contraintes imposées par les laboratoires.
Roman Teisserenc répond que suivant où se trouve le budget (Toulouse INP, CNRS ou INRAe), ce ne seront pas les mêmes contraintes. Il y a un travail en cours au niveau de l'Université de Toulouse à ce sujet avec l'idée d'harmoniser et de fonctionner avec l'exemplarité. Ce sont aussi des restrictions que nous serons amenées à supporter et nous sommes dans une phase préparation.

Pierre Elyakime (SNPTES UNSA ITRF.BI.O) demande s'il y a la possibilité d'actions à très fort impact budgétaire comme sur la rénovation énergétique des bâtiments.
Roman Teisserenc répond que derrière le schéma directeur, il n'y a pas de budget. Les décisions politiques seront à mener par la prochaine gouvernance sur 3-4 ans. Beaucoup d'universités ont fait financer des actions de rénovation énergétique à travers les contrats d'objectifs, de moyens et de performance (COMP). Le schéma a été écrit pour aller chercher des financements.
Pour Pierre Elyakime, s'il n'y a pas de budget mis en place et que l'on demande des restrictions au personnel, cela ne marchera pas.

Marion Alliet (CGT Ferc Sup) demande si l'activité de réflexivité est définie.
Roman Teisserenc répond que la première étape du plan est de structurer une gouvernance puis mettre en place un processus pour analyser ce qui a été fait pendant l'année écoulée et réviser la cible par rapport aux objectifs fixés.

Marion Alliet ajoute que, par exemple, l'outil BGES du Labo1.5 est utilisé au LGC. Elle voudrait savoir si des critères peuvent être mis en place qui pourraient aider à faire des choix éclairés.

Roman Teisserenc que le bilan carbone est une obligation réglementaire. Le bilan carbone de l'ensemble des écoles au niveau de l'enseignement est en train d'être finalisé. C'est bien d'avoir des critères mais c'est mieux d'avoir un plan d'action qui plus est révisé régulièrement. Le travail a été d'avoir un pilotage systémique et pas orienté uniquement carbone

Olivier Glénat fait remarquer, qu'en terme de mobilité des personnels, la circulaire ministérielle est toujours d'actualité et doit être appliquée, notamment en ce que concerne le recours au train plutôt qu'à l'avion, au train plutôt qu'à la voiture pour des trajets de plus de 300 km.
Roman Teisserenc ajoute que la circulaire a été votée en CA il y a un an et devra être mise en application.

Marc Pantel fait remarquer que les contraintes arrivent par des voies différentes si on a un budget européen, si on a un budget CNRS ou si on a un budget de la région : les personnels ont besoin d'aide pour démêler toutes ces contraintes.

Marion Alliet demande de rajouter à la page 19 du schéma, dans les mesures associées à la gouvernance partagée : « - Pérenniser et développer des institutions garantes de ce fonctionnement de gouvernance partagée ».

Olivier Liot demande comment faire pour trouver des personnes qui soient prêtes à s'impliquer dans le futur comité TES.
Roman Teisserenc répond qu'une centaine de personnels ont réussi à être mobilisés en plus de 3 ans. Il a été décidé de créer un organe élu pour être sûr qu'il y ait une politique mais aussi pour sortir du bénévolat : les membres du comité TES doivent pouvoir indiquer cette fonction sur leur fiche de poste.

Marion Alliet demande comment cela se passe pour les personnes à missions spéciales, par exemple pour le ou la vice-président.e des relations internationales ?
Roman Teisserenc répond qu'un quota carbone a été voté en CA, et que les missions supplémentaires doivent être justifiées et obtenir l'aval de la présidence.

Olivier Liot (CGT Ferc Sup) demande si un inventaire peut être réalisé au niveau des enseignements qui sont orthogonaux à la transition écologique. Si l'on supprime certains enseignements, comment le faire de manière un peu douce pour les enseignants ?
Roman Teisserenc répond que cela sera à discuter collectivement autour d'une charte éthique.

Olivier Liot fait remarquer que certaines contraintes budgétaires impliquent de devoir consommer les crédits à la fin de l'année et demande comment y remédier.
Pascale Château-Terrisse répond que d'autres formes de comptabilité existent qui tiennent compte de l'environnement mais que cela n'est pas encore appliqué.

Olivier Liot demande comment calculer ses émissions de gaz à effet de serre puisqu'en termes de transports, le schéma indique un quota de 2,5t eq CO_2/an/personne à ne pas dépasser.
Roman Teisserenc répond que de nouvelles fiches de missions avec un lien vers le site de l'ADEME où se trouve un calculateur ont été votées au CA, il y a quelques mois.
Marion Alliet ajoute que les prestataires devraient indiquer dans leurs appels d'offre ces calculs d'émission de GES. Pascale Château-Terrisse ajoute aussi que l'on devrait pouvoir paramétrer Sifac+ pour pouvoir effectuer les bilans carbone.

Marion Alliet remarque qu'il manque l'objectif de la pédagogie par projet. Ceci pour évaluer si ce que l'on fait répond à l'objectif.

Pascale Château-Terrisse ajoute qu'il faudra à l'avenir bien connecter ce schéma avec les autres schémas directeurs, notamment sur les bâtiments, le numérique…

Marc Pantel fait remarquer qu'il serait pertinent d'avoir des indicateurs de l'impact sur le travail, de savoir quel est le coût sur le travail du personnel.

Alexandre Freulon pense que ce schéma directeur n'est pas à la hauteur des enjeux actuels, qu'il n'y a pas eu beaucoup d'actions effectives.
Roman Teisserenc répond que d'avoir réussi à faire travailler un comité TES sur l'ensemble des écoles de manière collective, est une première réussite. Pour la première fois un bilan carbone va être établi sur l'ensemble des écoles. Toulouse INP est un des premiers établissements à établir un schéma directeur.

Le comité social d'administration approuve à l'unanimité le schéma DDRSE sous réserve des modifications demandées.

Fermeture établissement 2024/2025 *(Annexe 04)*

Présentation faite par Mihaela Caussidery.

Pierre Elyakime (SNPTES UNSA ITRF.BI.O) demande comment sont considérés les agents dans les laboratoires dans l'outil de gestion des congés (G2T) car, dans son cas, il est considéré comme un agent des services centraux alors qu'il travaille à l'IMFT.
Mihaela Caussidery répond qu'elle va en discuter avec la DSIN car l'IMFT a les mêmes règles de congés que l'INP-ENSEEIHT.

Le comité social d'administration approuve à l'unanimité la fermeture de l'établissement 2024/2025.

RIFSEEP phase 3 *(Annexes 05)*

Présentation faite par Mihaela Caussidery

Marion Alignan (SNPTES UNSA ITRF.BI.O) demande si les représentants du personnel auront des informations sur la nouvelle cartographie des fonctions ainsi que sur la répartition des agents par groupe RIFSEEP car il n'y a pas eu de concertation avec les représentants du personnel sur ce sujet.
Mihaela Caussidery répond qu'un travail collaboratif est mené entre les secrétaires généraux des écoles, le service qualité et les pilotes de fonction ; pour l'instant le travail a été finalisé pour les fonctions numériques, documentaires, financières et patrimoine. Pour la construction de la cartographie, le cadre n'a pas prévu que les représentants du personnel y participent. Cette cartographie peut être fournie aux RP avec la trame des critères et le résultat des évaluations de la remise des fonctions sur les bons niveaux de responsabilité par rapport aux réalités de terrain qui ont été décrites par les pilotes des fonctions. Pour la cotation IFSE des postes, le processus n'est pas finalisé et fera l'objet d'un groupe de travail à la rentrée de septembre.

Ronan Guivarch (SGEN-CFDT) demande si les « faisant fonction » (décalage entre catégorie-fonction et catégorie-agent) ont bien été identifiés et positionnés sur la nouvelle cartographie.
Mihaela Caussidery répond que très bien identifié par rapport aux organigrammes des services. Un nouveau critère du statut faisant fonction vient d'être intégré dans la lettre de cadrage pour les BIATSS pour la priorisation des demandes de concours. Le service RH n'intervenant pas lors des campagnes d'avancement, il pourrait y avoir une invitation préalable aux lecteurs des dossiers des agents.

Marc Pantel (SGEN-CFDT) demande comment cela se passe si la personne faisant fonction ayant été valorisée sur un poste avec plus de responsabilités, n'arrive pas à assumer ses nouvelles fonctions et est en souffrance.
Mihaela Caussidery répond qu'il pourrait y avoir un accompagnement de la personne pour faire la faire redescendre d'un niveau mais l'aspect délicat à gérer est la question de la baisse de la rémunération.

Marc Pantel demande si des échanges sont menés sur le site toulousain pour se coordonner au niveau des grilles IFSE.
Mihaela Caussidery répond qu'un groupe de réflexion est en place à l'Université de Toulouse et que des préconisations sont faites. Chaque établissement préfère mener sa propre politique, chacun garde ses spécificités mais un cadre collégial est discuté.

Laurence Elissalde (GCT Ferc Sup) demande si cette reconnaissance de faisant fonction correspond à des membres du personnel de catégorie B qui font des missions de catégorie A. Généralement, cette situation aide la personne à avoir le poste de cette catégorie à l'ouverture du concours et c'est ce qu'il faut favoriser.
Mihaela Caussidery répond qu'il n'est pas toujours possible d'ouvrir un concours ; la démarche vise à trouver des solutions dans ces cas, notamment à répondre aux difficultés de recrutement et d'accompagnement.

Marion Alignan demande s'il est interdit de faire passer un agent coté en groupe 2 IFSE alors qu'il était précédemment côté en groupe 1.
Mihaela Caussidery répond qu'il n'y a rien qui interdit la révision du groupe si l'agent change de missions : cela est délicat à gérer et nécessite de constituer un groupe de travail pour la rentrée.

Dominique Deleforge (GCT Ferc Sup) demande quand la cartographie sera remise à jour.
Mihaela Caussidery répond que le document sera remis à jour lors des discussions de la campagne emploi.

A propos de la mise en place de l'IFSE pour les agent.es en CDD, la question est posée du risque que plusieurs contrats de 6 mois soient proposés à la suite pour ne pas payer la prime qui serait due en cas de contrat de 1 an ou plus.
Mihaela Caussidery répond que cette mesure IFSE est destinée aux CDD administratifs, pas aux contrats courts des labos. Elle garantit qu'il n'y aura pas de CDD administratifs pour 6 mois renouvelés.

Marion Alliet déclare que, tel que proposée, la NBI serait attribuée uniquement à des membres du personnel faisant partie de l'encadrement, et ne prend pas en compte une technicité, des sujétions ou des responsabilités particulières (autres que celles d'encadrement). Il est possible que les personnes qui ont décidé cette répartition, issues de l'encadrement, aient eu un prisme particulier.
Mihaela Caussidery propose d'identifier les fonctions techniques qui ne seraient pas reconnues.

Bilan CIA 2023

Ce point est reporté.

Toulouse, le 17/10/2024

Signé électroniquement par : Dominique Poquillon
Date de signature : 25/03/2025
Qualité : Présidente de Toulouse INP

La Présidente de Toulouse INP,
Dominique POQUILLON

Vous retrouverez l'ensemble des documents annexes sur le Porte-documents (Briefcase) de CSA sur PARTAGE.

Annexe 01 - Compte rendu du CSA du 27 février 2024
Annexe 02 - Réorganisation IPST-Cnam 2024
Annexe 03a - Présentation du Schéma Directeur DD&RSE
Annexe 03b - Schéma Directeur DD&RSE
Annexe 04 - Proposition fermetures de l'établissement 2024-2025
Annexe 05a - Présentation RIFSEEP phase 3
Annexe 05b - Comparatif IFSE du site toulousain
Annexe 05c - Grille NBI actuelle
Annexe 05d - Note des revalorisations indemnitaires des personnels filières ITRF et bibliothèques 2021